

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13.12.2024

Hoche Avocats a conseillé MRM dans le cadre de l'acquisition par SCOR SE de la participation d'Altarea dans MRM et de l'offre publique d'achat simplifiée subséquente initiée par SCOR SE sur les titres de MRM

Dans le prolongement de la réalisation, le 26 septembre 2024, de l'acquisition par SCOR SE (« **SCOR** ») de l'intégralité de la participation d'Altarea SCA dans le capital de M.R.M. S.A. (« **MRM** »), représentant 15,9 % du capital, portant la participation de SCOR à environ 72,5 % du capital et des droits de vote de MRM, SCOR avait annoncé son intention de déposer une offre publique d'achat simplifiée volontaire visant le solde des actions détenues par les actionnaires minoritaires de MRM (l'« **OPAS** »).

A la clôture de l'OPAS, qui valorisait MRM à 113,7 millions d'euros pour 100 % du capital, l'AMF a constaté le franchissement par SCOR du seuil de 90 % du capital et des droits de vote, lequel entraîne, conformément à l'intention de SCOR au moment du dépôt du projet d'offre, le retrait obligatoire suivi de la radiation des actions MRM sur le marché Euronext Paris.

MRM est une société d'investissement immobilier cotée (SIIC) qui détient et gère un patrimoine composé d'actifs de commerce, principalement des galeries commerciales en régions, représentant un patrimoine de 225 millions d'euros hors droits au 30 septembre 2024.

Le groupe SCOR, créé en 1970, s'est progressivement imposé comme l'un des plus grands réassureurs mondiaux représenté à travers 35 bureaux dans le monde et comptant environ 5.200 clients dans près de 160 pays.

L'opération permettra à SCOR, actionnaire majoritaire de MRM depuis 2013, d'assurer en direct la gestion de son portefeuille d'immobilier de commerce et de bénéficier de davantage de flexibilité dans la conduite de la stratégie de valorisation et d'arbitrage des actifs.

Hoche Avocats a conseillé M.R.M. S.A. sur les aspects corporate et de droit boursier avec : *Didier Fornoni (associé), Vincent Guilaine et Antoine Bourgoïn (collaborateurs)*.

Autres conseils :

Conseils juridiques de SCOR SE en corporate, droit boursier et fiscalité : **Clifford Chance Paris**

Etablissement présentateur : **Natixis**

Expertise indépendante : **Ledouble**

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>